

Ville de Leuze-en-Hainaut

AVIS D'URBANISME ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par :

M. et Mme STRUBBE-BERNARD

Le terrain concerné est situé

Rue du Solitaire 41 à 7900 Leuze-en-Hainaut - cadastré 01 C 2314

Le projet consiste en

**Régularisation d'un abri de jardin + Démolition d'un
chalet + Construction d'une annexe et d'un abri à
bois**

Le projet présente des écarts au Guide Communal d'Urbanisme en ce qui concerne :

- Gabarit volume secondaire plus de la moitié de la surface du volume principal ;
- Matériaux (bardage synthétique gris / bardage bois) ;
- Matériau (toiture plate) ;
- Implantation (abri de jardin).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 à 12 heures et le mercredi de 14 à 16 heures à l'adresse suivante : Service urbanisme, Zoning Industriel de l'Europe, 7 à 7900 Leuze-en-Hainaut - possibilité hors heures d'ouverture et le samedi matin sur rendez-vous.

Affichage le 18/11/2025

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer
du 24/11/2025 au 08/12/2025**

- par courrier ordinaire à l'administration communale de Leuze-en-Hainaut, avenue de la Résistance, 1 à Leuze-en-Hainaut ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@leuze-en-hainaut.be.

Par le Collège :

Le Directeur Général, ff,
(Art L1124-19 CDLD)
Q. Ponchaut.

Le Député-Bourgmestre,
H. Cornillie.